



PROCES-VERBAL

PROCLAMATION DES RESULTATS DU 1^{ER} TOUR DES ELECTIONS DES REPRESENTANTS DES PERSONNELS ET DES ELEVES AUX 3 CONSEILS DE L'EHESP

Le Directeur de l'Ecole des hautes études en santé publique,

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n° 2006-1546 du 7 décembre 2006 modifié relatif à l'Ecole des hautes études en santé publique,

Vu le décret n° 2020-1205 du 30 septembre 2020 relatif à l'élection ou la désignation des membres du CNESER et des Conseils des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur,

Vu le règlement intérieur de l'EHESP,

Vu les délibérations de la CNIL n°2010-371 du 21 octobre 2010 et n° 2019-053 de la CNIL du 25 avril 2019 portant adoption de recommandations relatives à la sécurité des systèmes de vote électronique, notamment via internet,

Vu la décision n° 11/2021/DIR relative aux modalités pérennes de mise en œuvre du vote électronique pour l'élection des représentants des personnels et des apprenants au sein des instances de l'EHESP,

Vu la décision n°10/2021/DIR, modifiée, relative aux modalités de mise en œuvre du vote électronique pour l'élection des représentants des personnels et des élèves fonctionnaires au sein des instances de l'EHESP,

Vu les procès-verbaux de dépouillement du 20 avril 2021,

ARTICLE 1^{er}

DECLARE élus les candidats ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, à savoir :

	Conseil d'administration	Conseil scientifique	Conseil des formations
Enseignants chercheurs ayant rang de Professeurs d'université ou personnels assimilés (1)	Sophie LANGOUET-PRIGENT (titulaire) / Nicolas SIRVEN (suppléant) Michel SAMSON (titulaire) / Barbara LE BOT (suppléante)	Cécile CHEVRIER Patricia LONCLE-MORICEAU Nicolas SIRVEN Nathalie THERET	Karine GALLOPEL-MORVAN
Enseignants chercheurs titulaires du doctorat ou de l'habilitation à diriger des recherches (2)	Jean-Marie ANDRE (titulaire) / Véronique DAUBAS-LETOURNEUX (suppléante)	Nolwenn LE MEUR-ROUILLARD Jocelyn RAUDE	Mélanie BERTIN Christine ORTMANS
Autres personnels d'enseignement et de recherche (3)	Arthur DAVID (titulaire) / Marie Florence THOMAS (suppléante) Jean-Pierre LE BOURHIS (titulaire) / Virginie MUNIGLIA (suppléante)	Olivier GEROLIMON Erwan OLLIVIER	
Personnels ingénieurs administratifs, techniques, sociaux et de service (4)	Cédric AMIOT (titulaire) / Laurence HOUARI (suppléante) Isabelle HOUZE (titulaire) / Frédérique QUIDU (suppléante) Christophe LE RAT (titulaire) / Catherine PITAULT-COSSONNIERE (suppléante)		Anaïs BOURGEOIS Catherine PITAULT-COSSONNIERE Marylène PLOUZENNEC
Ingénieurs et personnels techniques de recherche (5)		Gaëlle RAFFY	
Elèves fonctionnaires (7)			Arthur MOINET

ARTICLE 2

DECIDE qu'il convient de procéder à l'organisation d'un 2nd tour afin de pourvoir **5 sièges** au sein :

Du Conseil d'administration :

- Collèges 4 et 5 (Personnels ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de service / Ingénieurs et personnels techniques de recherche) : **1 siège**
- Collège 7 (élèves fonctionnaires) : **2 sièges**

Du Conseil Scientifique :

- Collège 5 (Ingénieurs et personnels techniques de recherche) : **1 siège**

Du Conseil des Formations :

- Collèges 4 et 5 (Personnels ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de service / Ingénieurs et personnels techniques de recherche) : **1 siège**

ARTICLE 3

DIT que les procès-verbaux de dépouillement sont annexés à la présente décision.

A Rennes, le 20 avril 2021

Laurent CHAMBAUD

Directeur de l'EHESP